



**Le Maire**  
**Alain CHANIER**

Chers concitoyens,

A l'heure où je m'adresse à vous, la canicule s'est éloignée, et la pluie vient de répondre à un besoin réel tant la sécheresse nous préoccupait tous, tellement l'eau est vitale.

Reparlons de la vie associative où de nombreux bénévoles œuvrent pour animer notre commune qui furent des victimes des aléas de la météo. Trop de leurs animations ont été gâchées et paradoxalement à certains moments de l'année par la pluie et dernièrement la brocante du dimanche 22 septembre.

Le lundi 2 septembre, enseignants et enfants ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle année, l'effectif est en légère diminution soit à ce jour 155 élèves encadrés par les mêmes enseignants qui se complaisent à Chamblet et je les remercie également pour leur motivation et leur implication dans la vie locale alors qu'aucun d'entre eux ne vivent sur notre commune.

Pour les activités de cette fin d'année, les travaux de voirie ont commencé et permettent

de satisfaire à l'impatience de beaucoup d'entre vous, environ 85 000 € sont consacrés à cette opération.

La fibre, ah oui la fibre, cela avance des contacts entre les opérateurs Orange et Free et avec certains d'entre vous sont en cours suivant l'avancement des travaux réalisés par l'opérateur Orange en charge des réseaux, une réunion publique a eu lieu le 25 octobre à Doyet.

Juste pour compléter les informations que vous recevez par le SICTOM sur l'enlèvement des déchets, il est constaté une nette progression du tri sélectif et la diminution des ordures ménagères. Pour le compostage, vous pouvez demander un bac composteur qui vous sera fourni gratuitement. Je n'ai qu'un mot à dire « continuer » c'est bon pour notre planète tellement contrainte par l'homme.

Pour information, le bureau d'études est retenu pour la modernisation de notre lagune, la première réunion a eu lieu, le choix sera déterminé prochainement, les informations vous seront communiquées à

l'avancement des études.

Actuellement le SIVOM procède au dévoiement de la conduite d'eau qui alimente une partie de Chamblet. Quelques contraintes affectent plus particulièrement les riverains à ce jour au niveau des Thuelles et des Terres Fortes. Les travaux permettront le déplacement des conduites passant dans les propriétés privées mais également de résoudre les fuites sur cet ancien réseau.

Ce Camulus est le dernier de cette année, bien sûr nous pourrons nous rencontrer sur divers événements, le 11 Novembre, le téléthon les 6 et 7 décembre, ceux de fin d'année de l'école, dans cette optique je vous souhaite une bonne fin d'année et je vous retrouverai en 2020 pour parler des événements traditionnels de chaque début d'année.

Vous trouverez en parcourant ce Camulus, l'activité constante de vos élus auprès de tous pour vous satisfaire et honorer Chamblet.

Cordialement,  
Alain CHANIER

## Actualités

### La rentrée en chantant

Lundi 2 septembre, une fois n'est pas coutume, les élèves de l'école les « Champs d'Blé », dirigée par Anne-Gaëlle AMIZET ont effectué la rentrée en chantant. Les enfants des classes primaires ont chanté « Plus Tard » de Bigflo et Oli devant les maternelles, qui ont adoré.

Les maitresses et le maitre ont joué chacun d'un instrument de musique : Maitresse Nathalie a joué de la trompette basse, Maitresse Delphine de l'accordéon, Maitresse Sophie du clavier, Maitresse Anne Gaëlle de la flûte à bec, Maitre Cédric de la guitare basse. Les enfants ont tous aimé cette belle rentrée en musique.



Pour cette année, 155 élèves sont accueillis. En classe maternelle, 21 élèves de petite section sont confiés à Stéphanie COSTE

aidée par Sylvie BARDY (ATSEM prise en charge par la mairie de Saint-Angel) tandis que Carine GOUX, assistée d'Élodie TOURNIE (ATSEM), a la responsabilité de 22 élèves de moyenne section. Sophie DUFOUR aidée par Isabelle AUCLAIR (ATSEM) a en charge 21 élèves de grande section et CP.

Concernant les plus grands, Cédric CLAIRET gère 20 élèves de CP et CE1, Nathalie DOISNE enseigne à 24 élèves de CE1-CE2, Delphine MASSIAS à 22 élèves de CE2-CM1 et la directrice Anne-Gaëlle AMIZET à 25 élèves de CM1-CM2. Marie TARRISSON la remplace chaque mardi, jour de décharge administrative.

Outre la mise en œuvre des programmes définis par l'Éducation Nationale, la citoyenneté fédérera le travail de l'équipe. Comme chaque année, les enseignants ont déjà une multitude d'idées à proposer aux enfants pour accompagner l'animation de la commune.

### Journée citoyenne

L'école et la municipalité ont organisé une journée citoyenne vendredi 27 septembre. Les aînés, jamais avares de leur collaboration et souvent disponibles ont spontanément répondu présents. Afin que

tous les enfants participent, des groupes ont été constitués et les circuits adaptés en fonction des classes. Équipés de gants, sacs poubelles et chasubles, les enfants ont arpenté les chemins communaux pour ramasser tout ce que les personnes négligentes et non respectueuses se sont permis de jeter. Ainsi, 70 kg de déchets de toutes sortes ont été collectés : emballages, bouteilles en verre ou en plastique, canettes, mégots de cigarettes, papiers, fils électriques, plastique, polystyrène, pneus et même un vélo !



Les enfants ont parfois été très surpris par ce qu'il ont trouvé dans la nature. Ils se sont prêtés avec enthousiasme à l'opération constatant que cela pollue « vachement » notre belle planète. Revenus en classe, ils ont décidé de poser des affiches sur les sites pour informer de leur démarche et de programmer une nouvelle journée au printemps prochain.

## Conseil municipal du 27 août 2019

### Marché de travaux – Programme voirie 2019

Cinq propositions ont été reçues en réponse à la consultation des entreprises : ALZIN SAS, COLAS Rhône Alpes - Auvergne, EUROVIA DALA SAS, EIFFAGE route Centre Est et SIORAT SAS.

Suite à l'ouverture des plis et à l'analyse des offres réalisées par l'Agence Technique Départementale de l'Allier dans le cadre de sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le conseil municipal décide, à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA DALA SAS, qui répond le mieux aux critères établis, pour un montant de total de 49 403,56 € HT décomposé comme suit : marché de base, 45 589,84 € HT et prestation éventuelle supplémentaire, 3 813,72 € HT.

### Construction cantine – Mission de maîtrise d'œuvre

Lors de sa séance du 26 octobre 2017, le conseil municipal a retenu M. Jean-Luc TRONCHE, architecte, pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la cantine. Les honoraires correspondants s'élevaient à 32 785 € HT, rémunération calculée sur la base d'un montant estimé de travaux de 415 000 € HT. Considérant l'estimation des travaux actualisée à 606 200 € HT lors de la phase d'avant-projet détaillé, le conseil municipal approuve, par 11 voix pour et 1 abstention (Annie JARDOUX), l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre mentionnant une somme complémentaire de 15 104,80 € HT. LemontanttotaldumarchéconfiéàM.Jean-Luc

TRONCHE, architecte, s'élève donc à 47 889,80 € HT.

### Acquisition propriété VERGE – Le Boutillon

La commune entretient depuis de nombreuses années un terrain de 6 a 59 ca au « Boutillon », issu d'une vaste propriété appartenant à l'indivision VERGE, et limitrophe de la propriété communale, cadastrée ZR 138.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité d'acquérir ces parcelles cadastrées section ZR 168 (6 a 17 ca) et ZR 169 (42 ca). Cette acquisition s'effectue pour un montant de 300 €, auquel il y a lieu d'ajouter les frais notariés estimés à 300 € TTC.

Par ailleurs, afin d'élargir l'accès à la propriété communale, un échange de terrain amiable sera effectué avec Mme Emmanuelle FLOUZAT (parcelle ZR 173 (26 a) le long du chemin d'accès contre la ZR 169 (42 ca)). A l'issue de ces démarches, la nouvelle propriété communale sera mise en vente comme terrain constructible.

### Acquisition immeuble BRAMAT – rue du Sabotier

Le conseil municipal décide, à l'unanimité d'acquérir une propriété, 4 rue du Sabotier, cadastrée section AB 91, d'une surface de 1 a 71 ca comprenant une maison d'habitation, pour un montant de 5 000 €, les frais d'acte notarié étant estimés à 800 € TTC.

Cette maison, en très mauvais état d'entretien, a été mise en vente par le service des domaines il y a quelques années dans le cadre des successions vacantes de MM. Roger et Yves BRAMAT. Dans le cadre du projet d'aménagement de l'îlot du Sabotier,

il est apparu intéressant de l'acquérir, en vue de sa déconstruction, afin de réaliser un cheminement piétonnier à partir de la Maison d'Assistants Maternelles.

### Création emploi contractuel

Suite à une organisation provisoire de service dû au report de la construction de la nouvelle cantine, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de créer un emploi contractuel à temps incomplet, afin d'assurer la surveillance des enfants dans la cour et à la cantine lors de la pause méridienne de même que l'entretien des locaux, pour une période allant du 02/09/2019 au 03/07/2020 inclus.

### Tableau des effectifs

Suite à l'obtention d'un examen professionnel par un agent et à son inscription, par le Centre de Gestion de l'Allier, sur la liste d'aptitude de l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs en vue de sa nomination.

### Adhésion Montluçon, Moulins et Vichy au SDE03

Les villes de Montluçon, Moulins et Vichy, ont sollicité leur adhésion au SDE03 au titre de la compétence Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Par délibération du comité syndical du 11 juillet 2019, le SDE 03 a approuvé ces demandes d'adhésion. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les trois demandes d'adhésion des villes de Montluçon, Moulins et Vichy pour une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## Infos Municipales

### Forum des associations de l'artisanat et du commerce

Dimanche 8 septembre, sous l'impulsion de la commission extra-municipale vie associative, les associations et les artisans et commerçants chamblétois étaient réunis à l'occasion de leurs 2<sup>èmes</sup> Forums sur les places du bourg.

Cette journée avait pour objectif de faire connaître et découvrir la richesse et la diversité de la vie associative ainsi que les nombreuses activités exercées sur le territoire communal, qu'elles soient artisanales ou commerciales.

Au sein d'une quinzaine d'associations, les bénévoles et les animateurs présents ont exposé comment ils sont devenus des citoyens actifs et engagés dans l'animation de la commune.

Des projections de vidéos, des expositions de photos, des stands d'information permettaient d'illustrer les nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année.

Sur la place du 8 mai, une dizaine d'artisans et commerçants locaux présentaient leurs activités, prêts à partager leurs savoir-faire.



Dans l'après-midi, le soleil revenu a fait sortir quelques visiteurs. C'est alors que les sonneurs du Rallye Landier ont fait vibrer la Place de l'église lors d'un mini concert spontané, très applaudi par le public présent. Sous leur barnum, les membres de Bouquets d'Harmonie diffusait la bonne humeur en révisant leur répertoire au son de la guitare de Patrick ou Nicole.

Malgré le peu de public retenu pour partie par la météo un peu trop fraîche, cette journée de partage et de convivialité entre les acteurs de la vie chamblétoise s'est déroulée dans la bonne humeur, avec la participation appréciée de tous aux tâches matérielles. Même si le public s'est montré peu nombreux, les stands d'informations ont permis aux participants d'échanger et de mieux connaître leurs activités respectives.

### Fête de la musique

Les élus ont profité du moment de convivialité clôturant le Forum des associations, de l'artisanat et du commerce pour remettre à l'école les recettes du stand buvette restauration de la Fête de la Musique. C'est ainsi qu'un chèque de 1 300 € a été remis à Anne-Gaëlle AMIZET et Nathalie DOISNE, par les élus, entourés des bénévoles ayant fortement contribué à la réussite de cette soirée.



La directrice n'a pas manqué de remercier les personnes présentes pour ce geste généreux qui permettra aux enfants de profiter d'activités innovantes. Nul ne doute que les enseignants, en commençant par la directrice fourmillent de nouvelles idées pour intéresser les enfants durant cette année scolaire.

## Les fêtes des voisins se pérennisent

Depuis quelques années, les fêtes des voisins reviennent avec la période estivale. L'objectif est bien évidemment de tisser des liens entre personnes qui se croisent en allant ou en rentrant du travail mais surtout d'accueillir les nouveaux. Après un apéritif d'accueil généralement bien garni, les convives se mettent à table et apprécient ce désormais traditionnel repas préparé par les petites mains qui se sont improvisées cuisinières et cuisiniers du quartier, l'idée étant de faire connaître et partager ses propres spécialités.



C'est ainsi que début juillet, 25 résidents du lotissement de la route de Montluçon se sont retrouvés.



Début septembre, ce sont 38 résidents des quartiers des Thuelles, des Terres Fortes, du chemin des Mineurs ainsi que de la rue de la Fontaine, qui se sont réunis autour d'une table bien garnie.

Ce sont toujours d'excellents moments de convivialité. Les rendez-vous sont d'ailleurs déjà pris pour l'année prochaine.

## L'agenda du trimestre

**11 novembre - 11h** : Commémoration de l'armistice

**22 novembre - 18h** : Assemblée générale Amicale de pêche

**30 novembre - 10h30** : Assemblée générale Amis de St Maurice

**13 janvier - 18h30** : Voeux du Maire

**4 janvier - 14h00** : Assemblée générale - Crony Band

**30 janvier - 14h00** : Assemblée générale - Club des Aînés

## Infos diverses...

### Logements libres :

2 T3 impasse des Tourterelles

1 T4 rue du Grand Pré

1 T4 Impasse du Boutillon

## Les fantaisies de DOM

Depuis quelques semaines, Dominique GRAEHLING vous propose des bijoux fantaisie, de l'artisanat ou des petits cadeaux à offrir dans son espace aménagé situé 1 route des artisans.

Contact : 06 15 78 71 01

## « Au pré de l'assiette »

Cette année encore, la cantine de Chamblet a participé à l'opération « Au pré de l'assiette » en collaboration avec la plateforme Agrilocal. Ce repas, uniquement composé de produits locaux, a eu lieu mardi 8 octobre, en présence d'Alain CHANIER, maire, de Claude RIBOULET, président du conseil départemental et de Christiane TOUZEAU, conseillère départementale.



Un jeu, sous forme de questionnaire, a été remis aux élèves de l'école primaire. Le tirage au sort a permis à 4 enfants de gagner des lots offerts par Agrilocal (2 entrées à Paléopolis, 2 livres de recettes et 2 jeux en bois).

## Réseau de transport départemental

Le département de l'Allier organise les transports scolaires et interurbains pour le compte de la région.

Les horaires sont consultables sur le site <http://www.allier.fr/> accès direct « Transports » La centrale téléphonique d'information et de réservation est joignable au 0 800 800 966 (appel gratuit).

Les usagers peuvent réserver le transport à la demande ou sur ligne régulière sur le site <http://www.allier.fr/679-reserver-vos-trajets.htm>.

Pour tous renseignements, vous pouvez également contacter le service transport du conseil départemental (04 70 34 14 00 / [transport03@allier.fr](mailto:transport03@allier.fr)).

## Déclaration sécheresse

Les personnes, ayant subi des dommages sur leur maison (fissures par exemple) suite à la sécheresse, peuvent se faire connaître en mairie en apportant un dossier avec photos avant fin janvier 2020. La commune procèdera à une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la préfecture.

## Propriétaires de chiens

Même si leur divagation est proscrite, la mairie est régulièrement amenée à gérer des chiens errants récupérés par des chamblétois. Il est impératif que les chiens soient munis d'un collier indiquant les coordonnées fiables de leur propriétaire. Cela évite la remise de l'animal en fourrière ainsi que les frais afférents.

Merci également de bien vouloir veiller à ce que les aboiements de vos animaux ne perturbent pas le voisinage comme cela a été signalé de nombreuses fois aux élus depuis le début de l'année.

## Vie associative

Les élus ont réuni récemment les présidents ou responsables d'associations, afin d'établir le calendrier des manifestations 2019-2020, dont découle l'utilisation des salles et installations communales.



Les nombreux participants ainsi que la teneur des échanges ont montré le dynamisme de la vie associative chamblétoise ainsi que l'attachement de tous à ce moment de coordination. Le balayage des dernières activités, des effectifs et des projets a reflété la diversité et la richesse du tissu associatif local.

Anne-Gaëlle AMIZET a présenté et partagé avec les acteurs de la vie associative, les nombreux projets que les enseignants envisagent d'organiser pour cette année scolaire. Elle en a profité pour remercier les associations pour leur soutien et leur collaboration. De nouveaux moments de partenariat ont d'ores et déjà été projetés.

Le maire a souhaité que les acteurs locaux que sont les associations, l'école et la mairie continuent d'animer la commune dans les mêmes conditions. Il a particulièrement salué la bonne entente entre les associations et la disponibilité des bénévoles quelle que soit la structure organisatrice.

Le calendrier des manifestations actualisé est consultable sur le site internet de la mairie.

## Nouveau à Chamblet

Depuis début septembre, Sylvie BARDY, au nom de l'association « les endiablés de Doyet » propose des cours de pilates-yoga le mardi de 18h30 à 19h30 ainsi que des cours de chi-ball le premier mardi de chaque mois de 19h30 à 20h30.

## Calendrier des manifestations du trimestre

**08 novembre** : Soirée « Halloween » - Ecole

**22 novembre** : Don du sang

**30 novembre** : Concert de chorales - Chamblet Téléthon (Deneuille les Mines)

**30 novembre** : Repas de Noël de l'ESC

**6 et 7 décembre** : Téléthon 2019

**16 décembre** : Rencontre Tarot - Club des Aînés

**18 décembre** : Repas de Noël - Club des Aînés

**19 décembre** : Marché de Noël de l'Ecole

**20 décembre** : Noël de l'Ecole

**8 janvier** : Concours de belote - Club des Aînés

**19 janvier** : Repas communal de l'Amitié des Aînés

**25 janvier** : Concours de Belote - Chamblet Téléthon (Saint Angel)

**26 janvier** : Loto de l'Amicale Laïque

## Amicale de chasse

En présence du maire, l'assemblée générale annuelle a été l'occasion pour le président Bernard JARDOUX d'accueillir 2 nouveaux chasseurs : Pascal RIPPE et Alexandre GONTHIER. Il a plus particulièrement remercié les piégeurs qui interviennent régulièrement pour éliminer les nombreux renards repérés sur le territoire communal ainsi que José pour la suppression de plus de 80 ragondins depuis le début de l'année. Roger PELERAS et Jérôme JARDOUX ont retracé le déroulement des battues qui ont permis de tuer 7 chevreuils et 3 sangliers.



Après la présentation du bilan financier stable, les membres sortants ont été reconduits dans leurs fonctions et les dates des lâchers de gibiers ont été fixées selon le calendrier habituel.

Le président a enfin remercié les chasseurs pour le bon déroulement de la saison qui n'a suscité aucun problème.

## Amicale Laïque

Lors de l'assemblée générale annuelle, en présence du maire, la présidente a remercié les 6 nouveaux membres ainsi que l'équipe enseignante représentée par Anne-Gaëlle AMIZET et Cédric CLAIRET.

Les bons résultats des manifestations (bourse aux jouets, loto, spectacle de Noël, chasse aux trésors en collaboration avec l'ESC, concours de pêche le jour de la Fête du Bœuf, création de sacs et serviettes avec dessins des élèves) ont permis de répondre à l'objectif principal de l'Amicale Laïque en apportant une aide financière aux activités de l'école, cette année supérieure à 4 500 € : spectacle de Noël, transport pour les sorties scolaires, cadeaux de fin d'année scolaire.



Le bureau se compose désormais comme suit : Alain CHANIER, président d'honneur ; Delphine MICHARD, présidente ; Honorine AUGAGNEUR, vice-présidente ; Joëlle NAUDIER, trésorière ; Estelle NATUREL, trésorière adjointe ; Aurélie RIBERIEUX, secrétaire ; Philippe THUELIN, secrétaire adjoint.

La bourse aux jouets organisée récemment a permis d'accueillir 28 exposants dans une très bonne ambiance.

## Les Amis de Saint-Maurice

Lors de la messe célébrée à l'occasion de la fête de la Saint-Maurice, le père Théodore MENDY a béni la statue de Saint-Maurice qui avait retrouvé son piédestal le 18 septembre. Sa restauration avait été confiée à Samuel CHERPRENET, de l'atelier « A l'œuvre d'art » d'Huriel.



La qualité du travail a ravi tous les membres de l'association, qui œuvre pour le maintien et la remise en état du patrimoine religieux de la commune.

## Comité des Fêtes

Les 21 et 22 septembre dernier, s'est tenue la traditionnelle fête patronale de la Saint-Maurice.

Le samedi, se sont affrontés, lors du concours de pétanque, 20 doublettes pour voir triompher Manu et Tony.

Bravo à tous les participants !

À partir de 17h00, débutaient les activités réservées aux plus jeunes pour remporter les précieux tickets de manège en participant à la course en sac et autres jeux.



Les festivités se sont poursuivies le dimanche avec la 33<sup>ème</sup> Foire à la Brocante réunissant plus de 200 exposants.

Fidèle à sa réputation et malgré le temps incertain, la foire a attiré de très nombreux badauds.

Malheureusement, la pluie s'est immiscée aux alentours de midi apportant une fin prématurée aux réjouissances.

  **Comité Des Fêtes Chamblet**

## Club des aînés ruraux

Le 25 septembre avait lieu le 2<sup>ème</sup> concours de belote de l'année. Celui-ci fût une réussite, nous tenons à remercier les 66 équipes participantes, intergénérationnelles, à ce moment vital pour notre club, ce qui nous permet de pouvoir organiser des moments festifs pour nos adhérents.

Les aînés, sollicités par monsieur le Maire, ont accompagné avec plaisir les enfants des écoles pour le ramassage des déchets lors de la « journée citoyenne ». Et puis, dans le souci de proposer plus de loisirs, deux activités sont mises en place, à

savoir : « partage et échanges d'idées » autour de travaux manuels le mercredi et marche promenade le jeudi après midi.



## Chamblet Téléthon

L'Association intercommunale « Chamblet Téléthon » œuvre déjà à la participation du TELETHON 2019 par : la cueillette et la vente de pommes, la fabrication et la vente de jus de pommes, la fabrication et la vente de bûchettes. L'assemblée générale s'est tenue le 4 octobre dernier à la salle des fêtes de Verneix en présence de 50 personnes. À l'issue de celle-ci il a été décidé que Le fil rouge des parades serait « les vieux métiers » avec la participation des tracteurs, voitures, .... des années 1900.



### Les manifestations prévues :

9 novembre : Karaoké et buffet à Deneuille les Mines à partir de 20h

17 novembre : rando - pot au feu à Saint Angel à partir de 9h30

24 novembre : trial et rando à Verneix à partir de 9h

30 novembre : concert des chorales à Deneuille les Mines à partir de 15h

6 décembre : après midi jeux à Chamblet avec les écoles

6 décembre : randos VTT et pédestre en nocturne à Bizeneuille à partir de 18h30

7 décembre : parades et animations diverses sur les cinq communes

8 décembre : concert par l'école de musique de Commeny à Bizeneuille à partir de 15h.

Les bénévoles du TELETHON à CHAMBLET se sont réunis récemment pour organiser les animations qui se dérouleront sur la commune. N'hésitez pas à venir les rejoindre ! Pour le Téléthon, il n'y a pas de petits gestes !

Renseignements auprès de Robert Limoges : 06 95 84 85 25

 **Chamblet Téléthon**

